

COMMUNIQUE DE PRESSE

Programme FISAC 2017-2020 en Lomagne Gersoise : Subvention aux actions collectives des associations de commerçants

Lancé en fin d'année 2017, et fortement remanié en mars dernier pour s'adapter aux conséquences économiques de la pandémie COVID19, le programme FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) de la Lomagne Gersoise vise à soutenir le tissu commercial et artisanal local dans ses initiatives d'adaptation et de modernisation.

Xavier BALLENGHIEN, Président de la Lomagne Gersoise et Xavier BRUNETIERE, Préfet du département du Gers, accompagnés de Laurence LECOUSTRE, Sous-préfète de l'arrondissement de Condom, Ronny GUARDIA-MAZZOLENI, Maire de Fleurance, Marie-Hélène LAGARDERE, Maire adjointe de Lectoure, et Guy SORBARDERE, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat, partenaire de l'opération, ont procédé une remise de chèque symbolique aux 2 associations représentatives des professionnels du territoire pour leurs actions en matière de digitalisation et de communication.

SI l'accompagnement en aides directes de l'investissement des acteurs économiques connaissait une consommation de crédit régulière avec 132 068.17 € d'aides attribuées pour 36 entreprises du territoire, les actions collectives inscrites pour encourager et conforter la redynamisation des centres-bourgs, peinaient à se concrétiser jusqu'à présent.

Comme partout, cette crise sanitaire, économique et sociale aura confirmé la nécessaire adaptation du commerce de proximité vers une mutation digitale, afin de permettre à tous d'assurer une visibilité numérique et établir une nouvelle relation commerciale avec les clients, tout en confortant surtout l'accueil en boutique.

En étroite partenariat avec les associations représentatives du territoire que sont l'ACAL 32 et Cap Fleurance, les services de la communauté ont pu ainsi accompagner la mise en œuvre de ces actions collectives en matière de digitalisation et de communication qui représentent un budget global pour les 2 associations de près de 100.000 €, financé à 30 % par l'Etat et à 50 % par la Lomagne Gersoise.

Grâce à ces aides de 39.666 € pour chaque association, deux plateformes e-commerce sur les secteurs de Lectoure et Fleurance seront bientôt en ligne, gérées par les associations elles-mêmes, et couplées à un ensemble d'actions et supports de communication à même de contribuer à conforter le dynamisme commercial du territoire.

Monsieur le Préfet du Gers s'est félicité de la mobilisation de l'ensemble des partenaires dans le cadre de cette démarche collective et concrétise un axe important du plan de soutien du gouvernement pour le commerce de proximité, mais aussi l'un des principes clés de l'agenda rural présenté en septembre 2019.

Le Président de la Lomagne Gersoise, et le Vice-président au commerce et à l'artisanat, Dominique GONELLA, ont souligné l'importance de l'accompagnement financier de l'Etat et de l'engagement de leurs collègues élus pour soutenir cette dynamique essentielle à l'amélioration de l'attractivité du territoire dans son ensemble.

Messieurs Daniel LIGARDES, Président de l'ACAL 32, et Jean-Paul LAFFORGUE, Vice-président de Cap Fleurance, ont tour à tour tenu à remercier l'implication de l'Etat et de la communauté de communes dans ces actions qui vont permettre de contribuer à l'amélioration de la compétitivité et au développement commercial du tissu économique local.

*Le service économie de la Lomagne Gersoise est à votre écoute, pour tous renseignements et précisions :
05.62.29.52.40 – economie@lomagne-gersoise.com*



Lors de la remise à CAP Fleurance



Lors de la remise à l'ACAL (Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales de Lectoure)